

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 JUILLET 2023

DELIBERATION N°2023.00404

**PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET DES STRATEGIES
URBAINES (POPSU) - CONVENTION «POPSU TRANSITIONS»**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 46

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS,
M. François DRIOL, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH,
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD,
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,

RECU EN PREFECTURE

Le 25 juillet 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230712-D2023004040

Date de mise en ligne : 25 juillet 2023

M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Philippe PORCHEROT donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,
M. Fabrice DUCRET, M. Jérôme GABIAUD, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Bernard LAGET, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 JUILLET 2023

PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET DES STRATEGIES URBAINES (POPSU) - CONVENTION «POPSU TRANSITIONS»

Le programme de recherche POPSU Transitions (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) est un programme partenarial de recherche en études urbaines entre l'État et les grandes villes en France.

En 2023 s'opère une phase de lancement de projets, pour une durée de 3 ans, qui à ce jour concerne une vingtaine de Métropoles françaises et quelques villes-centres ou autres établissements publics de coopération intercommunale.

Dans chacune des collectivités locales partenaires, ce programme partenarial de recherche s'appuie sur un consortium associant une équipe d'une dizaine de chercheurs et de jeunes-chercheurs (doctorants ou post-doctorants).

Dans la Métropole stéphanoise, l'opportunité d'initier un tel programme de recherche partenariale « POPSU transitions » est apparue au travers des démarches de projet « étoile ferroviaire stéphanoise » et « pôle d'échanges multimodal en moyenne vallée du Gier ».

Ce projet de halte ferroviaire, de pôle bus et de parc relais, encore au stade préliminaire, apparaît en effet comme un objet de recherche particulièrement intéressant, en ce qu'il confronte l'ensemble des acteurs (locaux et supra-territoriaux) à la question des transitions à l'œuvre dans les représentations, comme dans la vie réelle, de la « vallée urbaine du Gier », et ce au carrefour de plusieurs sujets : modes de vie, planification urbaine / projet(s) urbain(s), mobilités urbaines multimodales, sociologie résidentielle, rapport aux « cœurs métropolitains » stéphanois et lyonnais, etc.

A ce titre, le projet porté par Saint-Etienne Métropole s'intitule « Du corridor à la polarité multimodale : un pôle d'échanges comme point d'appui d'un projet de territoire, sous double influence métropolitaine ».

Ce projet de recherche, par son approche multidisciplinaire, multiscalaire et croisant plusieurs politiques publiques apparaît ainsi particulièrement adapté aux orientations portées par le programme POPSU transitions d'une part, et aux perspectives portées par le projet métropolitain stéphanois, de redéveloppement urbain des anciennes vallées industrielles.

Initié à partir d'un enjeu « transport », il constitue une opportunité remarquable de participation / réflexion collective transversale à différentes délégations. L'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise (EPURES), le Syndicat mixte du Scot Sud Loire, la ville de La Grand'Croix, d'autres collectivités territoriales ou acteurs d'ingénierie, les services locaux de l'Etat auront bien sûr vocation à être pleinement associés à ce projet de recherche, qui reposera également sur un groupe pluridisciplinaire de chercheurs, porté

localement par l'Université Jean Monnet, et plus particulièrement par le Département d'études politiques et territoriales (DEPT).

Cofinancé à parts égales par l'Etat et par Saint-Etienne Métropole (70 000 € chacun, répartis sur les exercices 2023, 2024 et 2025 sous réserve du vote du budget), le projet de recherche partenariale « POPSU transitions / Saint-Etienne Métropole » fera l'objet d'une note d'orientation discutée lors d'un séminaire spécifique, et placée sous la responsabilité d'un conseil scientifique national, qui s'assurera de la qualité des travaux tout au long du programme de recherche.

La production de connaissance sera par ailleurs valorisée lors de différents événementiels, séminaires, rencontres interterritoriales, publications (collection spécifique des éditions Autrement / Flammarion), médiatisations (partenariats avec de grands quotidiens et médias nationaux).

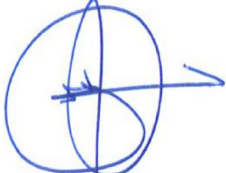
Pour mener à bien ce programme partenarial et en définir les modalités de définition, d'exécution, de financement et de gouvernance, une convention a été rédigée pour couvrir les relations entre l'Etat, le GIP « EPAU » (Europe des projets architecturaux et urbains), Saint-Etienne Métropole et EPURES (l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise), telle que figurant en pièce jointe au présent rapport.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la convention « Saint-Etienne Métropole – POPSU transitions 2023-2025,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention,**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget annexe des transports et de la mobilité, opération 104 POLEC, chapitre 20, pour les exercices 2023, 2024 et 2025.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD